Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2015, n° 3

Date de parution : juillet

Saint Clément-Rancoudray

Une alerte lancée par internet me permis d'aller voir ce qui se passait à Saint-Clément-Rancoudray à propos de l'if du cimetière. A ce sujet : à priori pas de difficulté particulière. Le maire avait invité un artisan « arbre et nature » du Neufbourg pour évaluer en notre compagnie l'état général de l'arbre multiséculaire. Il ne fallait pas manquer de découvrir le deuxième cimetière de la commune sur le site de Rancoudray.

L'église et le cimetière de Saint-Clément forment un ensemble lié à la sortie de l'agglomération. Ce qui séduit au premier abord c'est la belle dynamique de l'ensemble : édifice, tombeaux en élévation, diversité monumentale, if multiséculaire. C'est aussi la proximité avec le fond de vallée aux prairies humides et la structure bocagère qui s'y ordonne. Le cimetière forme une plateforme sur ce bel ensemble bocager et sa disposition contribue à mieux la découvrir.

C'est un atout considérable ici sur sa face méridionale qui offre toutes les facilités d'harmonie et de visibilité avec son environnement. L'if du cimetière est remarquable. Sa mesure révèle une circonférence, à ce jour, de 5,13 mètres. Sa ramure est certes déséquilibrée notamment à cause de coupes ou d'accidents antérieurs dans sa partie exposée plein

ouest. Un artisan élagueur se propose de le retravailler, cet été 2015, en aérant son port dans ses parties les plus denses et en éliminant judicieusement les ramures sèches. La structure du tronc est bien vivante dans son ensemble. L'arbre souffre essentiellement à cause des désherbants qu'il faut proscrire et nous en avons la preuve très concrète d'emploi de chimie entre l'arbre et le portail principal de l'église. C'est d'autant plus regrettable que l'arbre est sain dans son ensemble même s'il présente quelques signes de pointes sèches davantage provoquées par l'agressivité qu'il subit tant par les traitements chimiques que par la circulation qui s'y fait. Ne pas négliger non plus ce que les ruissellements peuvent avoir comme conséquence sur l'environnement immédiat et sur la zone humide à proximité. Est-il besoin de rappeler cette proximité avec le vallon et ses prairies humides. Il serait très utiles d'aérer le sol par un paillage et de faire en sorte que peu à peu les tombes trop proches de l'arbre soit déplacées soit par décision volontaire des familles soit pas abandon.

Sommaire :

- *Ce troisième numéro consacré au patrimoine funéraire et à l'histoire des cimetières « lieux qui concentrent toute les mémoires locales » et que nous devons préserver du mieux possible des gestions trop radicales.*
- *N'hésitez pas à veiller sur les cimetières, constatez les poses de plaquettes informatives, sensibilisez les élus, alertez la fédération qui se déplacera pour rencontrer les élus ou les associations locales qui se mobiliseraient pour la préservation des cimetières.*

Dans ce numéro :

Saint-Clément- 1

Barenton 2

Avranches 2

Conseil d'administration 3

Négreville 3, 6

La Haye-du-Puits 4

Croix de fonte 5, 8

Saint-Côme-du-Mont 7

Cerisy-la-Salle 8

C'était en 1950 à Barenton

Autrefois le cimetière était autour de la vieille église. Il était trop petit pour la population. A quelle époque a t-il été abandonné et transporté auprès de la chapelle de Montéglise, où dit-on, les habitants de Montéglise ont été inhumés de tout temps? Sans doute après la Révolution. Il est bien situé sur la hauteur, au pied de la chapelle; il a été déjà agrandi et on peut encore le faire très facilement. Il est regrettable que le terrain ne soit pas plus plat et moins vallonné. De nos jours, beaucoup de familles achètent des concessions. Il n'a pas toujours été bien entretenu, les allées ne sont pas partout bien alignées. Maintenant la municipalité en a bien soin et cherche à y mettre de l'ordre. Les familles y mettent de beaux tombeaux, peut-être qu'il y a à cela un peu de vanité et d'amour propre. Elles ont plus de soin de leurs tombes. Est-ce un progrès ou un recul du sens chrétien? Je crains que ce soit pour beaucoup un progrès du sens païen. Quand on a déblayé le terrain de l'ancienne église pour en faire une place publique, on recueillit les os des défunts et on les transporta dans une fosse du nouveau cimetière. Le fait-on maintenant quand parfois il s'en trouve?? (Sic).

Un groupe se constitue à Avranches

Un groupe de personnes composé de Mesdames et Messieurs : Lemoigne, Courant, Le Renard, Anfray, s'est constitué autour de Julie Romain, nouvelle scientifique du musée d'art et d'histoire de la ville d'Avranches pour se lancer dans l'inventaire du cimetière de la ville d'Avranches. Madame Lucas est venue les encourager. Il s'agit d'une excellente décision. Un calendrier prévoyant des ateliers en commun et largement ouvert pour les autres moments de disponibilité permettra aux membres de se concerter pour remédier à quelques difficultés. Les fiches retenues sont celles proposées en 2004 par la Conservation départementale des antiquités et objets d'art. Je suis allé les initier à cet inventaire, dans un premier temps, et répondre à leurs nombreuses interrogations. J'ai rappelé les circonstances qui nous avaient amené à prendre contact avec le maire, Gwénael Huet, en 2008 notamment à cause du démontage injustifié de la grande croix du cimetière qui depuis ce temps là est restée dans les ateliers techniques de la ville. Une 1ère réunion le 9 mai, un reportage le 11 mai, puis une seconde réunion le 7 juin 2008 avec Dominique Gilbert, adjointe au maire. Nous avons fait, David Nicolas et moi-même une visite de ce cimetière le 8 novembre 2008 pour la société d'archéologie. Plusieurs des membres de l'association : Edgar Leblanc, Benoît Lemasle ; Brigitte Ermeneux, qui à cette époque était membre de la commission départementale, et moi-même avons consacré du temps par la réalisation sommaire de fiches d'inventaire. Un article a été publié dans le journal municipal « Avranches communication » du Une rencontre avec Brigitte Galbrun le 13 avril 2011 a permis de montrer l'étendue du problème des monuments démontés dont l'intérêt artistique, pour certains d'entre eux est indéniable. Les parcelles acquises le 10 août 1827 font que ce cimetière concentre depuis cette époque les mémoires de la cité. Il fut agrandi vers 1925. Il a la particularité de contenir un carré spécifique pour la communauté anglaise présente dans la ville au 19e siècle. J'ai adressé un autre rapport au maire le 11 mars 2015, suite à la réunion proposée par le maire le 10 mars précédent, faisant état des lieux.

J'ai assuré l'équipe que je resterais attentif à la moindre doléance de leur part. Nous devrions avoir d'ici quelque temps la possibilité de disposer un outil de saisie numérique élaboré avec mes coéquipiers du groupe de travail « cimetières mémoire des lieux » de la SPPEF.

Réunion du Conseil d'administration de la fédération le 3 juillet 2015 à la mairie de Sauxemesnil-Ruffosses, 14h30.

Une réunion de conseil d'administration est proposée le vendredi 3 juillet 2015 à 14h30 à la mairie de Sauxemesnil.

L'ordre du jour sera celui que vous avez reçu par courriel le 24 juin dernier, à savoir ce qui suit :

- compte en banque : il reste à ouvrir un compte auprès de la banque comme prévu sur Valognes.
- nous ferons le point sur ce qui a été fait ;
- les moyens d'impliquer ceux et celles qui le voudront dans les rencontres avec élus ou associations (par exemple : je serai à Négreville jeudi prochain 25 juin à 10h30 à la mairie pour faire le point sur la fin de l'opération de reprise).
- Le devis concernant le label « tombe remarquable » ;
- nous nous mettrons d'accord sur la composition de la commission qui sera chargée d'attribuer ce label ;
- nous verrons aussi si nous pourrions faire participer financièrement les collectivités pour le label ?
- nous pourrons aborder la question des adhésions et des cotisations ;
- les moyens de nous faire connaître auprès des élus (j'ai dressé la liste de toutes les communes de la Manche avec les adresses électroniques).

Autant de questions qui seront nécessaires.

Nous pourrons faire une visite des cimetières . Madame Michèle Diesny a réservé une salle à la mairie.

Une photo d'archives du 11 mai 2010 où les bénévoles dans l'un des deux cimetières travaillent à l'inventaire.

Négreville

La réception, de la part de Gérard Vilgrain, d'un article de la Presse de la Manche, a permis de rencontrer MM Yves Langlois, Maire et Denis Hubert, son 3e adjoint chargé entre autre du cimetière, à propos de la

Deux exemples de stèles dans la procédure.

gestion de l'opération de gestion de la reprise de sépultures dans le cimetière. Il y eut à dire à ce propos sur cette opération commencée le 3 décembre 2011 et conclue dans sa partie administrative le 24 janvier 2015, notamment sur la manière de communiquer, renseigner le procès-verbal individuel, vérifier la présence des personnes requises pour cet exercice. Les deux élus furent attentifs aux remarques faites. Ils s'étaient inspirés de la façon dont on avait agi le 23 novembre 1995 pour la précédente opération de gestion du cimetière. Il est indéniable que l'opération menée de cette façon pouvait être attaquée au Tribunal administratif, mais ce n'est pas notre objectif, l'important étant de sensibiliser les élus à une gestion plus attentive dans la décence et le respect dû aux morts. Nous aurions pu éviter bien de la déconvenue si nous avions eu la possibilité de nous rencontrer en amont. Reste tout de même quelques points particuliers non résolus, et pas des moindres : **les exhumations** des corps des sépultures reprises dont jusqu'ici les terrains ont toujours été revendus avec des corps dedans et dont on ne sait rien quant à leur destination ; **l'ossuaire**, un édicule hors-sol, accessible par le toit, et dont on est en droit de se demander comment déposer les restes exhumés avec le respect qui leur est dû ; enfin : **la gestion patrimoniale du cimetière**. Il est décidé, à ce propos, de ce revoir d'ici quelque temps, pour évaluer avec les membres de la commission cimetière, ces critères au titre de l'art et de l'histoire. Somme toute : une écoute attentive, un regret de ne pas s'être rencontrés en amont de l'opération, ce qui aurait éviter cette situation inconfortable. La commune n'a pas gardé ses anciens contrats de concession, peut-être victimes d'un tri hasardeux et peu respectueux des obligations de la commune, lors d'un transfert. Ceux-ci existent cependant dans l'enregistrement de Bricquebec. Je prépare un rapport de cette visite qui sera remis à monsieur le maire.

Autre stèle visant un maire.

Premiers éléments de visite:

Voici ce très intéressant commentaire du curé à propos du cimetière, dans la

La Haye-du-Puits (suite et fin)

Suite du rapide inventaire que j'ai dressé lors de visites qui ont précédé la réunion en mairie dont la 1ère partie a été publiée dans le numéro 2.
Tombeau, haute croix cubique, granit. Epitaphe « Mr et Mme V Jeanne et leurs 8 enfants, Pater-Ave ».
Tombeaux identiques, granit, petites croix en relief : Cousin née Lengronne 12/7/1892 et Cousin 22/6/1887.

Monument funéraire tectonique sous forme de sarcophage avec amortissements et parois latérales à encadrements en relief, granit, large base en glacis adouci. Epitaphe « à la mémoire de Victor Loret et de Marie Il son épouse ». Traces des impacts de la bataille de 1944.
Deux tombeaux identiques à hautes croix octogonales. Epitaphes « à la mémoire de Mme Jules Gojbert née Geneviève Cauchebrais » ; « Charles Lebrun ».
Tombeau, haute croix fleurdelisée, granit bouchardé et poli. Epitaphe « famille …-Dubost ».
Tombeau, haute croix cubique rayonnante, ailerons, granit bouchardé, encadrement de granit. Epitaphe « Louis Lamy, 1857-1915, Mme Louis Lamy, 1859-1938, Melle Louise Lamy, 1889-1975, Pater-Ave, ... ».
Croix de fonte ajourée rayonnante, Vierge au croisillon, deux saintes femmes. Plaque de fonte d'aluminium « à la mémoire d'Arthur Morin, 1872-1912, Hébert Julie, son épouse, 1876-1908, Victor, François, Abel, Marinette, leurs enfants, regrets éternels».
Croix de fonte plate, pleine, illustrée d'arums, d'iris sur tiges, couronne sous forme de liane de roses, argentée (traces). Epitaphe «Schleich, 1873-1917-».
Tombeau sarcophage tectonique, plaque de bronze à l'avant « famille Manguin-Callégari » et épitaphes sur sarcophage «docteur Paul Callégari, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de La Haye-du-Puits (1866-1933), madame Paul Callégari née Mangin (1875-1948, madame Mangin (1844-1895), monsieur Mangin (1827-1896)».
Tombeau sarcophage tectonique, croix en relief, moulures, granit, épitaphe « famille Dauvin ».
Dalle tombale sur sarcophage en partie enseveli, bénitier. Epitaphe « ici repose le corps de Pierre Cauchard, décédé le 15 août 1875, âgé de 40 ans. Regrets éternels ». Signé Y Hernot de Lannion.
Sarcophage tectonique, granit, croix en relief. Epitaphe : docteur Paul Benoit, ex-interne des hôpitaux de Paris, 1850-1890.
Tombeau, haute croix à pointes, granit, palme. Epitaphe : Alfred Prestavoine, mort pour la France, 1875-1916, madame Prestavoine, 1874-1945.
Tombeau tectonique, petite croix pédiculée, granit, subsistent 2 des 6 plots en alliage. Epitaphe « Paul Pierre Ambroise Dubost, 29 octobre 1851-21 février 1942. Priez Dieu pour lui et sa famille.
Tombeau tectonique, granit, croix en relief, familles Artu et Yvory.
Tombeau, haute croix en ciment, peinte en blanc, Alphonse Piazza (15/12/1930) et Eugène Pozzo (23/4/1963).
Croix de fonte, boutons aux extrémités, volutes aux croisillons. Plaque tôle émaillée « Stanislas Leroux, décédé le 21 juin 1934, dans sa 73e année.
Tombeau, large stèle, granit poli, illustrée d'une croix et de palmes. A la mémoire de Davarend Georges, Lecureuil Paul, Lemenorel Albert, Lemercier Maurice, morts pour la France, 1914-1918, inhumés dans le cimetière et dont les tombes ont disparu au cours des combats de 1944.
Tombeau, courte stèle, Léon Damoville, mort pour la France, 1917-1940. Portrait sur plaque de marbre blanc.
Tombeau, courte stèle, « à notre père Eugène Vasselin, mort pour la France.
Tombeau, courte stèle, Emile Bazin, mort pour la France, 1912-1940.
Tombeau sarcophage, granit bouchardé, lieutenant Gamet, mort pour la France, 21/3/1889-3/1/1919 et Jamet née Dodemel, …. Croix de guerre appliquée.
Tombeau sarcophage tectonique, croix en relief, abbé Fd Marie, chanoine honoraire, curé-doyen de La Haye-du-Puits, 1880-1954.
Croix de fonte ronde, peinte en noir, lis, houx.
Croix de fonte plate parsemée de boutons (tanaisies), trois branches de houx brélées, chardons sur tige, trois faisceaux de trois clous (Passion), madame Beaumont, 1869-1944.

Hautes croix de marbre blanc renversées et brisées de religieuses dont: mesdames Saint Xavier, Saint Théodore, Saint Hilaire, la paroisse reconnaissante/1890 et Sainte Clotilde/la paroisse reconnaissante 1902.

Tombeau, haute croix : Arsène Henriet, mort pour la France (1878-1918).

Cette tombe pourrait être prise en charge par le Souvenir français du fait que le soldat repose seul dans sa tombe.

De la nécessité de sauvegarder les croix de fonte ajourées

Elles forment une autre famille de l'art industriel de la fonte. Nettement plus complexe est la technique de moulage lorsque la croix de fonte présente des décors sur les deux faces. Elles sont plus fragiles au vent d'où la présence fréquente d'une jambe d'appui scellée et vissée sur l'objet. Les dessinateurs qui les ont créées se sont inspirés de l'environnement naturel, religieux, géométrique. Les formes générales sont extrêmement variées : lobées, trilobées, simples croix. Le contenu peut être extrêmement fouillé telles les croix eucharistiques ou celles qui présentent les instruments de la Passion. Elles ont aussi leur spécialité : croix militaire, croix ecclésiastique ou de libre penseur.

Exceptionnelle et unique croix de fonte ajourée dans le cimetière de Dragueville, commune du mesnil-Villeman

Prenons l'exemple d'une belle croix ajourée, fort rare, dressée dans le cimetière de Dragueville sur la tombe de Frédéric Dugué, décédé en 1868. Déjà brisée le 28 mai 2005 lorsque j'en fis une photo, elle reste d'un incontestable intérêt.

La plaque en laiton aux formes galbées est un modèle du genre signé « C. Baudet, Villedieu ». L'épitaphe révèle ce qui suit « ici repose/le corps de/ Louis/Frédérique Dugué/et de Anne Aimable/Leteurtois/né à Champrépus le/28 février 1827/décédé le 9 7bre/1868/il fut bon fils/et bon frère/ Priez pour lui ».Cette croix, de facture néogothique flamboyant, aux multiples réseaux de flammes, est illustrée d'une chouette ou hibou, un animal qui est un symbole de sagesse et de connaissance, dont la réflexion domine les ténèbres, mais est aussi considérée comme un animal de superstition populaire et de mauvais augure. Disposée dans la partie haute de la croix elle a ce rôle de domination des ténèbres. Un ange thuriféraire disposé de face dans la partie médiane de croix porte une grande torche, dont le cierge a été malheureusement sectionné. On peut aisément dire que cette torche est enflammée, sinon quel besoin de la porter. L'ange est un messager de Dieu et en cette heure sombre des premiers temps de la mort, il apporte cette lumière divine faite pour susciter de l'espérance, de quitter cette obscurité pour se tourner vers la lumière. Ses ailes sont finement dessinées. Une bannière, dont on aperçoit la hampe, est placée au croisement des branches de cette croix. Elle est illustrée du triangle divin placé au centre d'une nuée et devant des longs rayons lumineux. Une croix cléchée la surmonte. Cette image est la représentation de Dieu. Deux petits cœurs enflammés ont pris place dans les bras transversaux de la croix. Ils évoquent la foi mais aussi le signe généralisé de la charité. Ils rappellent aussi les deux cœurs aimants de Jésus et de Marie, mais ici sans les attributs qui leur sont spécifiques. Est-ce à une simplification du croquis du dessinateur ? Cette croix et beaucoup d'autres dans ce cimetière ont été mises en polychromie autour de l'année 2005, par Lionel Scaviner, un granvillais en villégiature au Mesnil-Villeman. Nous y sommes allés et à cette époque nous travaillions sur un projet de conservatoire de l'art funéraire en val de Sienne afin d'associer deux objectifs, le 1er de développer une thématique funéraire permanent dans la nef inoccupée de l'église et un point de départ pour un circuit découverte en val de Sienne ; 2e de sauvegarder l'église de Dragueville, fermée par arrêté depuis 30 ans. Une autre croix ajourée de grand intérêt se trouve dans le cime-

Croix de fonte ajourée à La lande-d'Airou

Tenailles, marteau, fouet : instruments de la passion du Christ.

Négreville

« pense y ou n'y pense pas/comme moi un jour tu seras »

conférence de 1950, rendue en 1952 « le cimetière est resté autour de l'église. Un coin spécial séparé par une grosse pierre et aujourd'hui inutilisé, était réservé autrefois aux enfants morts sans baptême et aux gens décédés sans les sacrements. Une grille en fer remplace maintenant la clôture en pierre d'autrefois à l'entrée principale. La municipalité veille à la propreté du cimetière. Un homme est chargé des allés ; du gravier a été mis en 1949. Les familles prennent grand soin des tombes de leurs morts, souvent nettoyées et ornées. Les tombes abandonnées sont rares. Les tombes les plus anciennes sont pour des prêtres décédés en 1717, 1842 (2), 1855, 1882, 1887. On compte 38 tombes en faux granit, 53 en pierre blanche, 31 avec une croix de bois, 10 avec une croix de fer, 2 en marbre ; l'un de ces deux derniers en porte aucun emblème religieux, 31 tombes restent visibles, recouvertes de sable seulement ». Quelques notes concernent d'autres éléments reliés au patrimoine funéraire : église : une pierre tombale entre porte sacristie et autel à demi effacée (peut-être celle dont on effaça l'épitaphe sous la Révolution). Trois inscriptions ont apparu lorsqu'on a gratté les murs en 1872, difficiles à déchiffrer. Croix : la croix du cimetière (elle ne fut pas abattue sous la Révolution : le curé dit qu'on la respecta) avec six autres croix réparties sur le territoire communal : croix Jacob (1642), elle fut abattue sous la Révolution et jetée dans le roncier de l'autre côté, relevée par un appelé Jacob Dagoury; croix de Banoville, entre les deux rivières, la plus belle et la plus ancienne (on sait par ailleurs qu'elle fut renversée dans la période révolutionnaire, dans la rivière la Douve, au bord de laquelle elle était plantée) ; croix des Croisettes, dans une chasse ; croix Equilbec, au carrefour de la Ville de Caen et du hameau Née, dressée par Pierre Huet en 1761 ; croix du Puits, au Pont (pont Capitaine ?) ; croix du Pont Rilly (entrée de l'avenue) ; toutes en granit, belles et anciennes.

<u>Visite du 7 juin 2015</u>

L'affichage de l'opération : je mets pas mal de temps à découvrir sous le porche de l'église deux documents destinés à une information, somme toute très sommaire. Ceux-ci font référence à des numéros de localisation qu'il est impossible d'utiliser car il n'y a pas de plan. Le descriptif de l'état réel de chacune des tombes n'est pas conforme à la législation qui demande une description très précise de la sépulture : matériau, état du désordre, nombre, identité, et dates des inhumations, date et nature du contrat. Les documents concernent 29 sépultures. Un extrait de constat d'abandon

est signé du maire : Yves Langlois, en date du 24 janvier 2015. L'information publique disponible sur le placard d'affichage en mairie n'est guère plus précise.

Eglise et cimetière se dressent au centre du bourg. D'importants travaux se réalisent en ce moment sur l'église et des éléments d'échafaudages sont déposés au sol. L'entrée principale du cimetière se fait au nord-est. Une autre entrée est pratiquée au nord et la troisième, sous la forme d'un échalier, n'est plus usitée. L'herbe de la tonte y est déposée en arrière. Il est regrettable qu'il soit conservé dans cet environnement. L'ossuaire se trouve juste à côté de cet échalier. Il se présente sous la forme d'un édicule couvert. Une trappe d'accès est verrouillée sur le plan incliné du toit. Une seconde trappe inclinée existe au sol. Comment peut-on y déposer des reliquaires ? Dommage aussi qu'il serve d'appui aux débris de mobilier funéraire (croix de bois, segment de fonte, différentes plaques abandonnées). Le respect dû aux morts mériterait davantage d'attention. Le cimetière est clos en grande partie d'un muret, vu de l'intérieur, de moins d'un mètre de hauteur (0,86 m à proximité de l'if multiséculaire). De l'extérieur, à titre d'exemple, dans la rue, le mur atteint 1,60 mètre de haut. L'entrée principale : un portail de bois à deux vantaux, un portillon, l'ensemble porté par quatre piliers de pierre de taille coiffés en pyramide dont trois possèdent des croix sommitales ; l' entrée latérale nord-ouest : portillon en fonte, croix sommitale, escalier ; échalier de pierre, plein ouest, accès neutralisé, derrière lequel on déverse l'herbe provenant de la tonte. Au fond de la pointe de terre après l'échalier : une belle barrière blanche, de bois peint, style local. Une section de la clôture est végétale, le long d'un herbage. De beaux ifs élèvent leurs ramures sur ce site dédié : celui situé au midi de l'église est multiséculaire, il mesure 4,16 mètres de circonférence. Il a été délivré du lierre à la tronçonneuse et la personne qui l'a ainsi fait a blessé l'arbre qui s'est épanché. Le second arbre, au fond, près de l'ossuaire, mesure 2,38 mètre de circonférence (à un mètre de hauteur). Le troisième if, d'espèce différente, ne peut être mesuré en raison de sa morphologie. Le quatrième est, à priori, un if « 2000 » du Conseil général. La croix du cimetière se dresse en rive d'un carré médian entre deux grands carrés au nord, nord-ouest. Le monument aux morts, sous la forme d'obélisque en calcaire dur, a été élevé à droite de l'entrée principale. Un jardin du souvenir a été conçu sous la forme d'un parterre avec un columbarium, situé à la pointe nord du carré ouest, nord-ouest, à proximité du portillon d'accès.

A suivre...

Saint-Côme-du-Mont

Le cimetière bénéficie d'une disposition ancienne autour de l'église. Un if ancien, élagué, dans la parcelle sud, sud-ouest. Un deuxième if « 2000 » dans le carré réservé aux soldats de 1870.
Il est entièrement clos de murs, à l'exception du côté nord d'une extension ancienne au nord de l'église. Deux portails à l'ouest et à l'est, portillons de part et d'autre des deux portails contemporains.
Le cimetière est entièrement loti, à l'exception d'une petite parcelle au nord-est. Les tombeaux sont en général assez bien séparés les uns des autres. La pression du lotissement nécessiterait de prendre des décisions, soit au niveau d'une extension au nord dudit cimetière, soit par la création d'un nouveau site funéraire adapté avec création de columbarium, jardin du souvenir. Le Conseil municipal avait été amené à y réfléchir, il y a une dizaine d'années. C'est resté sans suite alors que ça semble nécessaire.
Un réseau d'étroites voies sillonnent le cimetière et l'organisent en six parcelles.
De nombreux tombeaux malencontreusement accolés.
Opération d'information en cours sur les monuments réputés en état d'abandon. Premier procès-verbal prévu le 10 septembre 2013. Il n'y a pas d'ossuaire. Un caveau d'attente au nord, nord-est. Un carré des soldats victimes d'épidémie au cours de la guerre 1870-1871. Un monument aux morts de la guerre de 1870 (nord) un second en mémoire du la grande guerre (est, sud-est). L'environnement du monument aux morts de la guerre de 1870 a été récemment modifié par la présence de tombeaux contemporains qui lui portent préjudice. Il serait presque a souhaiter son déplacement au cœur du carré militaire réservé et d'envisager le gazonnement de ce dernier au lieu de la conservation de tertres sur une parcelle traitée au désherbant.
La croix de cimetière au sud. Une plaque mémoriale fixée sur un des contreforts nord de la nef.
Le cimetière a déjà connu une importante métamorphose et les monuments funéraires anciens y sont rares. Quelques uns, plus remarquables, y sont protégés au titre d'une inscription monuments historiques, d'autres au titre du répertoire départemental. Je note la présence de très nombreuses stèles horizontales contemporaines.
Les monuments funéraires en verticalité s'y font rares et leur préservation s'impose pour donner du ryhme, notamment à l'entrée ouest de part et d'autre de l'allée centrale, sur le flanc méridional de la nef, et à proximité de la croix. Il ne subsiste plus que deux croix de fonte dont nous conseillons le déplacement, si bien est, entre deux contreforts du chœur, sans être trop près des murs.
La seule chapelle, de style néogothique, en calcaire, présente quelques faiblesses au niveau de la sablière. Elle pourrait cependant être reconvertie, au terme de la reprise des concessions abandonnées, pour être préservée et maintenue là où l'histoire locale l'a implantée, en ossuaire.
Une première préconisation consiste à conserver les monuments en élévation, dès l'entrée, pour garder du rythme architectural.
Premier contrat de concession daté du 18 8bre 1888 (famille Allix-Courbois).
Tombes de soldats morts pour la France :

André Lemoine (1895-1918)
Albert Mignot (1918)
M Cretey (1944).

-Tombeau, haute croix, calcaire, bon état, François et Victoire Jeannette (1876-1906)
-Tombeau, haute croix écotée sur stèle, clôture de torches à feu et chaîne, parfait état, Madeleine, conseiller municipal (1924)
-Tombeau, courte stèle « Bienvenu-Bourguigon », « André Marie » parfait état.
-Tombeau enfant, encadrement, statuette d'angelot, parfait état.
-Tombeau, sarcophage tectonique, granit, moderne, parfait état, famille Lesauvage.
-Sépulture végétalisée.
-Tombeau, haute colonne ronde en calcaire tendre, sur double base, croix sommitale ronde « bon époux, bon père, priez pour nous, regrets » bon état.
-Tombeau monumental, deux croix sur dés, granit, dont une de plus forte section, plus haute, avec ailerons, deux croix de marbre blanc sur dés, « enfants Lafosse », sarcophage tectonique, croix en relief, granit, Gouville née Belin, Aimable Belin, Joseph Lafosse, parfait état.
-sépulture végétalisée.
-Croix de fonte plate, Christ, pavots sur tige, couronne de fleurs, sur sépulture végétalisée, bon état.
-Sépulture végétalisée, stèle de pierre écourtée, madame Jean Leberruyer.
-Tombeau, haute croix de marbre blanc, dalle de granit «Albert Mignot, mort pour la France, 1918» parfait état.
-Tombeau, haute croix à pointes sur large stèle, exemplaire de conception rare, Antoine Leberruyer, bon état.
-Monument funéraire avec deux croix écotées sur hautes stèles, bon état, encadrement de granit, Jules Villette, conseiller municipal (1934), madame Jules Villette, née Sophie Marie, Antoinette Menant, 1968, parfait état.
-Monument funéraire, grande clôture de fonte, portillon, torches enflammées, trois tombeaux, une haute croix sur stèle et sarcophage tectonique, une haute stèle à fronton cintré et haute croix sommitale et sarcophage tectonique, sarcophage coffre incliné, croix sur stèle au sommet, marbre blanc, parfait état.
-Tombeau coffre, dalle tombale, marbre.
-Tombeau, dalle tectonique, appareil ancien, en parallèle au mur de l'église, bon état.
-Tombeau, stèle écourtée, Victor Cervelle, Mathilde Marie (1961), six torches à feu en clôture, chaîne, bon état.
-Dalle tombale illustrée d'une croix pédiculée « ci git le corps de Virginie Constant Lebailly », parfait état.
-Sarcophage cruciforme et tectiforme, faux appareil de toit, calcaire, dalle de marbre ogivale en marbre, bon état.
-Dalle tombale, marbre, 1835 (?), revoir épitaphe (Robbert), bon état.
-Tombeau, granit poli antracithe, contemporain, Marcel et Janine Sébire, « ses amis de la Grande loge nationale française », parfait état.
-Tombeau, haute croix sur stèle, renversée, Pierre Piot, Elise Leberruyer (1938), bon état.
-Tombeau, sarcophage tectiforme, petite croix en relief, clôture de fonte endommagée, Hébert.
-Tombeau, six torches à feu, peintes en vert, courte stèle, calcaire, (Paul Le (da)nois). A suivre...

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

tière de La Lande d'Airou. C'est une croix dite eucharistique en ce sens que le motif central du croisillon est un calice hostie. Quatre faisceaux de rayons solaires semblent jaillir du croisement. Une étole couvre partiellement la coupe du calice. Les extrémités sont constituées de volutes d'acanthes avec un motif végétal de feuilles opposées. A l'intérieur des volutes, une fleur proche d'un bouton végétal. Deux volutes plus importantes, à la base forment une sorte d'ailerons. Le décor se complète des instruments de la Passion. De la base vers le haut une hampe centrale rythmée de lys sert d'appui à un premier faisceau constitué d'une échelle, une lance et un bâton au bout duquel est

Echelle, éponge au bout d'une pique, lance, le tout brélé par un ruban.

fixée une éponge, le tout est brélé par un ruban. Trois clous et un écriteau, l'INRI, sont disposés dans la parie supérieure de la hampe de la croix. La transversale droite contient un fouet, une tenaille et un marteau, les uns et les autres sont enlacés. On distingue de chaque côté du calice enserré dans un polylobe une feuille de vigne et une grappe de raisin. La transversale de gauche contient un glaive, un linceul qui s'enroule, une colonne, un sceptre.

Un ange aux ailes déployées, portant un manche pouvant être une torchère est situé au-dessous d'un cadre illustré du triangle divin et des faisceaux de rayons lumineux .

Un oiseau sous forme de colombe s'inscrit dans une arcature trilobée.

Deux exemples, parmi tant d'autres, qui démontrent tout l'intérêt de la conservation.

Cerisy-la Salle

Un article de presse publié le 18 juin 2015, faisant état de l'acquisition d'un tableau pour l'affichage à faire dans le cimetière, a permis de proposer un rendez-vous à monsieur le maire de Cerisy-la-Salle. Ce qui fut fait le 18 juin où les adjoints étaient présents. C'est une des rares expérience où l'on peut intervenir en amont. Et c'était, si j'ose dire, très bien car j'ai essayé de répondre aux questions des élus sur la façon d'organiser cette opération. De gestion du cimetière, certes indispensable mais jamais sans conséquence. Le cimetière actuel s'est reconfiguré par suite d'une extension de l'ancien cimetière autour de l'église. L'ancien cimetière a été translaté dans le nouveau. Je n'ai pas encore de date précise: les archives municipales font cruellement défaut par suite des des-

tructions dans le bourg en juillet 1944. Les actes civils publics apporteront les informations qui manquent à condition de s'en donner les moyens de consultation. La commune conserve un cahier des concessions commençant en 1925. La croix du cimetière apporte l'indication de l'année 1880, c'est un indice. D'autre part l'acquisition, sans doute l'une des plus importantes concessions perpétuelles de la Manche, à la date du 1er février 1882, d'une superficie de 49 M² destinée aux sépultures des membres de la famille de monsieur Charles Joseph Savary, propriétaire du château, député de l'arrondissement de Coutances, moyennant 6750 francs, aux extrémités du cimetière, est autre information. Je sais aussi que l'église est augmentée en 1828 puis en 1867. Cela réduisit d'autant la surface destinée aux sépultures. Donc dans une commune où la population est plus importante, ça devait poser problème. Un rapport est en préparation.